



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 12 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE (DINUM), L'AGENCE MINISTÉRIELLE POUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DE DÉFENSE (AMIAD) ET LE COMMISSARIAT AU NUMÉRIQUE DE DÉFENSE (CND) S'ENGAGENT POUR RENFORCER LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT GRÂCE À LASUITE NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT

La direction interministérielle du numérique (DINUM), l'agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) et le commissariat au numérique de défense (CND) s'engagent pour déployer les outils collaboratifs de **LaSuite** (lasuite.numerique.gouv.fr) au sein du ministère des Armées et des Anciens combattants et en soutenir le développement. Ce partenariat, doté d'un budget d'**1 million d'euros**, marque une étape majeure dans la consolidation des outils numériques souverains de l'administration, en réponse aux enjeux croissants de cybersécurité et d'autonomie stratégique.

Un engagement commun pour des outils numériques souverains et sécurisés :

[LaSuite](https://lasuite.numerique.gouv.fr) est un ensemble de services bureautiques et collaboratifs conçus pour répondre aux besoins des administrations, en offrant une alternative souveraine, évolutive et ergonomique aux solutions existantes. Ce projet s'inscrit dans la continuité des produits interministériels déjà opérés par la DINUM, tels que FranceConnect, [Demarche.numerique.gouv.fr](https://demarche.numerique.gouv.fr) ou data.gouv.fr.

L'AMIAD et le Commissariat au numérique de défense, en tant que partenaires et sponsors du projet, contribuent à l'évolution de LaSuite en soutenant le développement de fonctionnalités spécifiques aux environnements à haute contrainte de sécurité, notamment pour la communauté défense. L'objectif est de renforcer la résilience des solutions collaboratives utilisées par l'État, dans un contexte de menaces croissantes nécessitant une autonomie stratégique accrue.

Un financement dédié à l'innovation et à la sécurité :

La convention prévoit un financement de 1 million d'euros en 2025, destiné à :

- Améliorer l'exploitation et la sécurisation des services collaboratifs existants ;
- Développer des fonctionnalités adaptées aux besoins spécifiques des armées ;
- Contribuer à la feuille de route technique de LaSuite, pilotée par la DINUM.

Une gouvernance partagée et transparente :

La DINUM, en tant qu'opérateur interministériel, est chargée de la mise en œuvre technique et administrative des actions financées. Elle assurera le suivi budgétaire, comptable et la passation des

marchés publics nécessaires. L'AMIAD, quant à elle, fournira les éléments d'information et les besoins spécifiques pour orienter les développements.

Un suivi régulier sera assuré pour garantir la bonne exécution des travaux et l'optimisation des crédits alloués. La convention, publiée sur [info.gouv.fr](https://www.info.gouv.fr), est valable jusqu'au 31 décembre 2026.

Bertrand Rondepierre, directeur de l'agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) : « *Ce partenariat illustre notre engagement commun pour une souveraineté numérique renforcée. En intégrant LaSuite, nous contribuons à équiper nos agents du ministère des Armées et des Anciens combattants avec des outils sécurisés, performants et adaptés aux enjeux de la Défense.* »

Erwan Rolland, commissaire au numérique de défense (CND) : « *A court terme, l'utilisation des outils performants et sécurisés réalisés par la DINUM offre des opportunités de développement de cas d'usages combinant économies financières et amélioration du fonctionnement du ministère. A plus long terme la consolidation de ces outils développés en propre offre des perspectives solides pour renforcer notre souveraineté numérique.* »

Stéphanie Schaer, directrice interministérielle du numérique (DINUM) : « *LaSuite est un outil clé pour doter les agents publics de solutions souveraines, sécurisées et performantes. Ce partenariat nous permet d'accélérer son déploiement auprès de communautés aux exigences élevées, contribuant ainsi à l'amélioration continue de la qualité des services publics.* »

Cette collaboration s'inscrit dans la volonté de l'État de proposer une alternative souveraine, sécurisée et mutualisée basée sur l'open source, au service de l'ensemble des agents publics.

Direction interministérielle du numérique (DINUM) :

En savoir plus sur la DINUM : numerique.gouv.fr/numerique-etat/dinum/

Coordonnées presse : numerique.gouv.fr/sinformer/espace-presse/

Agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) :

En savoir plus sur l'AMIAD : defense.gouv.fr/amiad-agence-ia-defense

Commissariat au numérique de défense (CND) :

En savoir plus sur le CND : defense.gouv.fr/cnd



Direction interministérielle du numérique

Contact presse

Tél : 01 71 21 12 50 - 06 10 60 41 19

Mél : floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr

Relations presse et événementiel